

Quoi faire avec annuaire fr

Par gillou06, le 22/05/2013 à 18:45

bonjour j'ai une petite entreprise est je suis dans le meme cas que vous avec annuaire fr sari,apres plusieurs relance je n'ai toujours pas paye, j'ai reçut le 10/01/13 une simple lettre du service juridique, maintenant je viens de recevoir une nouvelle lettre du bureau de conciliation il me demande la somme de 598,00euros pour clore le dossier en sachant que j'avais envoie un recommande avec ar 1 mois apres l'envoie par fax de l'inscription du mois de mai 2012 quoi faire? merci pour une réponse